
Bibliothèque et Archives Jean-Léon-Allie Library and Archives
Service d'archives – Archival Services

Fonds A USP-203 –

LA COMMISSION DUMONT

[Collection amassé par Guy Marchessault]

1968-1971

1.32m de documents textuels, - 4 microfilms.

Notice historique :

Comité d'étude de la Commission Dumont.

À partir de 1960, le gouvernement du Québec évacue peu à peu l'Église de ses institutions (hôpitaux, écoles) et les Québécois sont de moins en moins nombreux à assister aux rituels de l'Église. Une crise s'en suit au sein des mouvements de l'Action catholique, et les évêques du Canada décident de former une Commission d'étude sur les laïcs et l'Église appelée Commission Dumont (Fernand), du nom de son président. Celle-ci a comme mandat de découvrir la nature de la crise, de dresser un plan et de faire des recommandations.

C'est donc en 1971, que le rapport de la Commission Dumont analyse la crise de l'Église qui, dans le contexte d'un Québec à la recherche de son identité collective, s'interroge sur les lignes de son passé et sur sa nouvelle vocation. Il s'agit d'une vaste consultation pour favoriser une expression d'opinions : aspirations, identité, éducation chrétienne, engagement social, etc. La Commission forme un comité de liaison dans chaque diocèse pour faciliter la consultation des catholiques dans tous les milieux. Le rapport de la Commission Dumont présente une analyse, dans une optique donnée, de l'évolution du Québec des années 60, et fait en même temps figure de document historique.

Portée et contenu :

Le contenu de ce fonds est constitué de recueils, rapports, documents de consultation et mémoires de recherches utilisés pour élaborer le rapport d'étude de la Commission Dumont sur l'impact de la foi au Québec et sur la place que celle-ci occupe dans une société en changements.

Source immédiate d'acquisition :

Don de Guy Marchessault, professeur émérite de communications à l'Université Saint-Paul, au Centre de recherche en histoire religieuse du Canada, (Université Saint-Paul).

En 2011 : Transfert des documents au Service d'archives de Bibliothèque et archives Jean-Léon-Allie (Université Saint-Paul).

Restrictions d'accès :

Les documents sont ouverts à la consultation.

L'accès aux documents est régi par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) de l'Ontario et ses règlements, ainsi que la Loi sur les droits d'auteur.

Le Service d'archives se réserve le droit de limiter l'accès aux documents fragiles ou endommagés.

Instrument de recherche :

Un répertoire de dossiers est disponible au bureau des archives.

Accroissements :

Aucun autre versement n'est attendu.

Documents connexes :

Être chrétien aujourd'hui, ça veut dire quoi? Introduction au rapport de la Commission Dumont / Guy Marchessault. – Ottawa : Novalis, 1972. -- OCLC 49073873.